

## **Intéressement 2024 : Une discrimination honteuse !**

La Direction, ou plus exactement les directions tant l'explosion de la SNCF apparait de plus en plus totale, viennent de faire connaître les montants des primes d'intéressement pour 2024 :

- SA Gares et connexions : 1358,73 euros bruts,
- SA Voyageurs : 1328,47 euros bruts,
- SA SNCF Holding : 880 euros bruts,
- SA Réseau : 536 euros bruts,
- SAS Fret SNCF : 48 euros bruts.

Pour FO Cheminots, chaque cheminot œuvre de la même manière au bon fonctionnement de notre entreprise de transport ferroviaire et il est inacceptable de discriminer ainsi les cheminots en fonction du chiffre d'affaire de la SA ou SAS qui l'emploie.

FO Cheminots rappelle la justesse de sa revendication du retour à une SNCF une et indivisible, les montants de l'intéressement 2024 venant souligner à quel point l'éclatement en cours est facteur d'injustice flagrante pour les cheminots, en plus d'être un facteur de désorganisation de l'entreprise et de dégradation du service.

Pour FO Cheminots, l'intéressement ne devrait jamais se substituer aux augmentations générales de salaires comme le fait la direction de l'ex-GPF, la discrimination honteuse de cette année le démontre malheureusement.

FO Cheminots appelle à l'unité la plus large afin que le contentieux salarial dont souffre les cheminots, fasse l'objet d'une réelle campagne de mobilisation sous le contrôle des Assemblées Générales de Cheminots.

### **La Fédération**

#### **CONTACTS PRESSE FO CHEMINOTS**

Philippe HERBECK : 06 18 80 59 54 / Daniel FERTE : 06 70 60 46 81



**RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !**

**CHEMINOTS  
FO**